

Mort de Rémi Fraisse sur le site de Sivens : vers la suspension des travaux, Manuel Valls défend Bernard Cazeneuve

Suite aux polémiques autour du décès du jeune manifestant sur le site de Sivens, le conseil général du Tarn doit voter vendredi 31 octobre sur la question de la suspension du barrage.

Avec Atlantico.fr

Quatre jours plus tard, la mort de Rémi Fraisse sur le site du barrage de Sivens (dans le Tarn) n'en finit pas d'alimenter les polémiques. Alors que des traces de TNT ont été découvertes sur les vêtements du jeune manifestant, Bernard Cazeneuve refuse toujours de qualifier l'affaire de "bavure". Il a toutefois demandé une enquête administrative interne, en plus de la procédure judiciaire. Il a également ordonné que les forces de l'ordre n'utilisent plus de grenades F1. Malgré cela les critiques continuent de pleuvoir sur le ministre de l'Intérieur. Manuel Valls l'a donc défendu mardi 28 octobre à l'Assemblée et a renouvelé sa position ce mercredi 29 octobre sur RTL. "Maintenir l'ordre, c'est difficile pour les policiers ou pour les gendarmes mais nous devons la vérité à la famille de Rémi Fraisse", a déclaré le Premier ministre. "Nous n'avons absolument rien à cacher, rien à craindre et je crois que l'Etat de droit sortira renforcé, à partir du moment où toute la lumière sera faite", a-t-il renchérit, déplorant un "drame". Manuel Valls a également dit attendre la vérité sur ses circonstances et ses causes des enquêtes en cours et de la justice et a lancé un appel à la responsabilité et à la sérénité.

Outre les causes du décès de Rémi Fraisse, la polémique porte sur la question de la suspension du barrage. Le conseil général du Tarn doit voter vendredi 31 octobre sur ce sujet. Le président du département, Thierry Carcenac, préconisera alors de "rouvrir le débat et d'ici là de suspendre les travaux". [Dans une interview au Monde](#), il a déclaré par ailleurs que, "après ce qui s'est passé ce week-end, nous allons laisser un temps de latence". Malgré tout, Thierry Carcenac défend toujours ce projet porté par le Conseil général. "Ce projet est très important pour sécuriser les terres agricoles alentour. Il ne s'agit pas de soutenir de l'agriculture intensive contrairement à ce qui est affirmé, car sur notre territoire, il s'agit pour l'essentiel de petites exploitations", a-t-il déclaré, assurant accepter une enquête sur le projet.

Dans le même temps, François Rebsamen s'est dit, "à titre personnel" pour la suspension du projet. "Je pense que, pour ramener le calme dans l'immédiat, le mieux c'est de suspendre le projet, mais c'est un avis personnel bien sûr", a déclaré ce mercredi 29 octobre le ministre du Travail sur BFM-TV, tout en rappelant que la décision incombe au conseil général.